

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de Parisville tenue à la salle municipale, le **mardi 3 août 2021** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, conseiller
Monsieur Dany Boucher, conseiller
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller
Madame Marie-Blanche L'Hérault, conseillère
Monsieur Jason Tousignant, conseiller
Madame Carole Plamondon, conseillère
Monsieur Maurice Grimard, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.

Est également présente :

Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal
5. Finances
 - 5.1 Revenus
 - 5.2 Dépenses
6. Dépôt de documents
7. Avis de motion, projets de règlements et adoption
 - 7.1 Avis de motion - Règlement 386-2021 modifiant le règlement 324-2013 sur l'usage de l'eau à partir du réseau public de distribution de la municipalité de Parisville
8. Réfections suite à l'entretien des génératrices
9. CIM - Intégration du nouveau rôle 2022-2023-2024
10. Cour municipale de Nicolet - Quote-part 2020
11. OMH
 - 11.1 Approbation - Budget 2021 révisé
 - 11.2 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2020
12. Formations ADMQ
 - 12.1 Colloque de zone 2021
 - 12.2 ABC/DG introduction
13. Achat de barils de vinaigre horticole
14. Aménagement paysager - mandat d'entretien
15. Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) - Projet d'amélioration des terrains sportifs de Parisville
16. Rapport des élus
17. Correspondances
18. Varia
19. Période de questions
20. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance.

139-08-21

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

140-08-21

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le procès-verbal du 6 juillet 2021 soit adopté avec les dépenses et revenus mis à jour.

ADOPTÉE

5. FINANCES

5.1. REVENUS

Le montant total des revenus du mois précédent est de 23 627.88 \$ incluant les revenus de perception.

141-08-21

5.2. DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que les comptes ci-dessous soient payés pour et au nom de la Municipalité:

Juillet 2021

- FOURNISSEURS: 55 723.52 \$
- SALAIRES: 35 613.94 \$

ADOPTÉE

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Nil.

7. AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENTS ET ADOPTION

7.1. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 386-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 324-2013 SUR L'USAGE DE L'EAU À PARTIR DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE PARISVILLE

Je, Marie-Blanche L'Hérault, conseillère #4, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement 386-2021 modifiant le règlement sur l'usage de l'eau à partir du réseau public de distribution de la municipalité de Parisville. Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

142-08-21

8. RÉFECTIONS SUITE À L'ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES

CONSIDÉRANT l'entretien des génératrices qui a eu lieu en juin dernier, des travaux de réfection ont été suggérés pour la génératrice située au poste de surpression afin de régulariser l'installation du thermostat qui a été installé à la sortie alors qui doit être à l'entrée de la conduite du chauffe-moteur, ce qui entraîne une forte consommation d'électricité et une usure prématurée des composantes;

CONSIDÉRANT les travaux qui ont dû être faits: drainer l'antigel, rincer le système de refroidissement, installer des valves et remplacer les boyaux du chauffe-moteur, modifier le thermostat du chauffe-moteur et faire le plein d'antigel neuf;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Plamondon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver le coût de cette réparation à la génératrice du poste de surpression au montant de 2 046 \$, transport, main-d'œuvre, pièces et matériel inclut plus les taxes applicables, par Les Groupes Électrogènes Talbot inc.

Que les réparations suggérées pour la génératrice du puits soient reportées de manière à être incluses lors des travaux de réfection du poste de pompage.

ADOPTÉE

143-08-21

9. CIM - INTÉGRATION DU NOUVEAU RÔLE 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT QU'en septembre sera déposé le prochain rôle triennal pour les années 2022-2023-2024 ;

CONSIDÉRANT QUE le transfert électronique du contenu doit être intégré par des techniciens afin de limiter les risques d'erreur ;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation d'informatique Municipale CIM, nous propose d'intégrer le contenu pour un montant de 485\$ + taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter l'offre de services de CIM pour l'intégration du nouveau rôle triennal 2022-2023-2024 au montant de 485\$ plus taxes.

ADOPTÉE

144-08-21

10. COUR MUNICIPALE DE NICOLET - QUOTE-PART 2020

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Nicolet offre le service de Cour municipale pour la municipalité de Parisville;

CONSIDÉRANT QUE le bilan des résultats de la Cour municipale de la Ville de Nicolet pour l'année financière 2020 qui a été déposé au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De payer la quote-part 2020 à la Ville de Nicolet d'un montant de 617.73\$ pour les services de la Cour municipale.

ADOPTÉE

11. OMH

145-08-21

11.1. APPROBATION - BUDGET 2021 RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE l'Office Municipal d'Habitation Au Coeur du Québec dépose au conseil un budget 2021 révisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver le budget 2021 révisé de l'Office Municipal d'Habitation Au Coeur du Québec tel que présenté. Le déficit total s'élève à 1 129 968\$ alors que le déficit de l'OMH de Parisville (01429) s'élève à 21 106\$ dont 2 111\$ doit être assumé par la municipalité.

ADOPTÉE

146-08-21

11.2. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver les états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 de l'Office Municipal d'Habitation au coeur du Québec tels que déposés et de payer le déficit de notre municipalité (01429), représentant 10% du déficit total au montant de 2 255\$.

ADOPTÉE

12. FORMATIONS ADMQ

147-08-21

12.1. COLLOQUE DE ZONE 2021

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone de la zone 07 – Centre-du-Québec de l'ADMQ se tiendra cette année dans la MRC de Nicolet-Yamaska, dans la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, le 9 septembre prochain et qu'il n'y a aucuns frais d'inscription pour la journée incluant le repas;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Plamondon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser la directrice générale à assister au colloque de zone de l'ADMQ et de défrayer les dépenses relatives à son déplacement.

ADOPTÉE

148-08-21

12.2. ABC/DG INTRODUCTION

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ donne une formation en salle, les 8 et 9 septembre prochain, sur le thème de l'introduction aux fonctions de DG (ABC/DG introduction) et qu'il n'y a aucuns frais d'inscription pour les deux journées de formation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser la directrice générale adjointe à assister à la formation ABC/DG introduction de l'ADMQ et de défrayer les dépenses relatives à son déplacement.

ADOPTÉE

149-08-21

13. ACHAT DE BARILS DE VINAIGRE HORTICOLE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de contrôler les mauvaises herbes dans les différents espaces verts de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le vinaigre blanc horticole 12% est un antibactérien naturel, vendu en baril de 200 litres par la compagnie Reinhart, aux conditions suivantes:

Prix du vinaigre : 1,07\$/L ou 214\$ par baril

Prix du baril de plastique : 15\$ par baril
Prix de la palette : 10\$ par palette
Commande minimum : 8 barils (2 palettes)
Délai de livraison : 7 jours ouvrables, tous les mardis de chaque semaine.

CONSIDÉRANT QUE pour Parisville, un peu plus d'un baril est nécessaire pour couvrir le territoire pour la saison;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Manseau, Fortierville et Deschaillons se sont montrées intéressées à nous acheter 2 barils chacun advenant le cas où nous irions de l'avant avec cet achat;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'acheter 8 barils de vinaigre blanc 12% à la compagnie Reinhart aux coûts mentionnés ci-haut et d'offrir 6 barils en vente aux municipalités voisines au coût de 269\$ chacun afin de couvrir les frais reliés à cet achat.

ADOPTÉE

150-08-21

14. AMÉNAGEMENT PAYSAGER - MANDAT D'ENTRETIEN

CONSIDÉRANT les différents aménagements paysagers de la municipalité de Parisville:

- Aménagement de l'enseigne numérique au coin de la 226 et de la 265
- Aménagement de l'enseigne d'accueil sur la route 265
- Aménagement de l'enseigne d'accueil au coin du rang Ste-Philomène et la 265
- Aménagements des deux côtés de la rue de La Rochelle au coin de la 226
- Aménagement de la salle du Centre et du Croquet
- Aménagement de la salle municipale et de la bibliothèque
- Aménagement de la Gare
- Aménagement du Chalet des sports
- Aménagement du parc linéaire:
 - La halte au coin du rang Ste-Philomène
 - Les haltes de chaque côté de la Gare
 - La halte aux abords du pont près de Fortierville

CONSIDÉRANT QU'au minimum, il est estimé environ 25 à 30 heures de travail en début de saison et en fin de saison, en plus de l'entretien courant de l'été pour un total d'environ 100 heures;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Plamondon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De rechercher une personne pouvant s'occuper de l'entretien des aménagements paysagers de la municipalité sur une base régulière, soit au printemps et à l'automne ainsi qu'à quelques reprises durant la saison estivale, au besoin.

Que cette personne soit assistée de l'inspecteur municipal pour l'achat et le transport de matières si nécessaire (paillis, terre, plante, toile géotextile, équipements).

Qu'un budget annuel de 1 500\$ soit attribué en main-d'œuvre, sur une base forfaitaire, à cette personne.

Que cette offre soit publicisée via nos différents moyens de communication et offerte à toute la population.

ADOPTÉE

151-08-21

15. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE (PSISRPE) - PROJET D'AMÉLIORATION DES TERRAINS SPORTIFS DE PARISVILLE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la Municipalité de Parisville autorise la présentation du projet d'amélioration des terrains sportifs de Parisville au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Parisville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Que la Municipalité de Parisville désigne madame Dominique Lapointe, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

16. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois.

- *Monsieur le maire félicite le jeune joueur de hockey, Joaquim Lemay, petit-fils de monsieur Raymond Lemay de Parisville, pour son repêchage par les Capitals de Washington dans la LNH.*

17. CORRESPONDANCES

La liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil est déposée.

18. VARIA

Nil.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

152-08-21

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la séance ordinaire soit levée à 20h42 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 7 septembre 2021.

ADOPTÉE

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

M. Maurice Grimard, maire

Mme Karine Paquet, directrice générale adjointe